## REPUBLIQUE FRANÇAISE

## **EPCI - GRAND ANNECY (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL (2)

Numéro SIRET: 20006679300114

POSTE COMPTABLE: SGC ANNECY

M. 14

# Décision modificative 1 (3) Voté par nature

BUDGET: BUDGET ANNEXE PEPINIERES D'ENTREPRISES (4)

## **ANNEE 2022**

<sup>(1)</sup> Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

<sup>(2)</sup> A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

<sup>(3)</sup> Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

<sup>(4)</sup> Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

## Sommaire

I - Informations générales (6) A - Informations statistiques, fiscales et financières 4 B - Modalités de vote du budget 5 II - Présentation générale du budget A1 - Vue d'ensemble - Sections 6 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres 7 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 9 B1 - Balance générale du budget - Dépenses 11 B2 - Balance générale du budget - Recettes 13 III - Vote du budget A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses 15 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes 17 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 18 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 19 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 20 IV - Annexes (7) A - Eléments du bilan A1 - Présentation croisée par fonction (1) Sans Objet A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement Sans Objet A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement Sans Objet A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette Sans Objet A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux Sans Objet A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours Sans Objet A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme Sans Objet A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements Sans Objet A4 - Etat des provisions Sans Objet A5 - Etalement des provisions Sans Objet A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses Sans Objet A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes Sans Objet A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2) Sans Objet A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2) Sans Objet A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3) Sans Objet A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3) Sans Objet A8 - Etat des charges transférées Sans Objet A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers Sans Objet B - Engagements hors bilan Sans Objet B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4) B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé Sans Objet B1.5 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet B1.6 - Etat des engagements reçus Sans Objet B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5) Sans Objet B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents Sans Objet B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale Sans Objet C - Autres éléments d'informations C1 - Etat du personnel Sans Objet C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4) Sans Objet C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement Sans Objet C3.2 - Liste des établissements publics créés Sans Objet C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe Sans Objet C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe Sans Objet D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures D1 - Décision en matière de taux de contributions directes Sans Objet D2 - Arrêté et signatures 21

## GRAND ANNECY - BUDGET ANNEXE PETINIÈRE & BENTREFRISE 976M2202266793-20220324-DEL\_2022\_37\_2-BF en date du 27/04/2022 ; REFERENCE ACTE : DEL\_2022\_37\_2

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	DM	
	BUDGET ANNEXE PEPINIERES D'ENTREPRISES	2022

## I – INFORMATIONS GENERALES I INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	209 719
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i> ) : Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	8 430

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab.	Moyennes nationales du
Fiscal	Financier	(population DGF)	potentiel financier par habitants de la strate
134 279 163,00	274 999 727,00	702,46	

	Informations financières – ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	766,27	
2	Produit des impositions directes/population	250,35	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	812,65	
4	Dépenses d'équipement brut/population	203,67	
5	Encours de dette/population	447,18	
6	DGF/population	116,57	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	24,37 %	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	101,63 %	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	25,06 %	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,55 %	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

<sup>(1)</sup> Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

<sup>(2)</sup> Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

<sup>(3)</sup> Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

## AR GRANDFANNECPE BUDGET ANNEXE PERINTERES COENTREPRISES 3 24M-D2022\_2022\_37\_2-BF

en date du 27/04/2022 ; REFERENCE ACTE : DEL\_2022\_37\_2

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	В

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les programmes d'équipement.
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- avec (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .
- IV La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).
- V Le présent budget a été voté (6) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants :
  - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement) ;
  - budgétaires (délibération n° ...... du .....).
- (5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.
- (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
  - sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
  - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1 ;
  - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	<b>A</b> 1

		FONCTIONNEMENT	
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	0,00	0,00
	+	+	+
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
O R T	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	(si déficit)	(si excédent)
S	REPORTE (2)	0,00	0,00
R	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	0,00	0,00
		INVESTISSEMENT	
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
٧			
O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	0,00	0,00
О Т	AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y	0,00	0,00 +
O T E R E	AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)		·
O T E R E P	AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)  +  RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)  001 SOLDE D'EXECUTION DE LA	+	+
O T E R E P	AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)  +  RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	+ 0,00	+ 0,00
O T E R E P O R T	AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)  +  RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)  001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	+ 0,00 (si solde négatif)	+ 0,00 (si solde positif)
O T E R E P O R T	AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)  +  RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)  001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	+ 0,00 (si solde négatif) 0,00	+ 0,00 (si solde positif) 0,00
O T E R E P O R T	AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)  +  RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)  001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)  =  TOTAL DE LA SECTION	+  0,00  (si solde négatif)  0,00	+ 0,00 (si solde positif) 0,00

<sup>(1)</sup> Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

<sup>(2)</sup> A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

### **DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de	Restes à	Propositions	VOTE (3)	TOTAL
		l'exercice (1) I	réaliser N-1 (2) II	nouvelles	Ш	IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	915 450,00	0,00	-2 200,00	-2 200,00	913 250,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	416 000,00	0,00	0,00	0,00	416 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	20,00	0,00	0,00	0,00	20,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion courante	1 331 470,00	0,00	-2 200,00	-2 200,00	1 329 270,00
66	Charges financières	98 000,00	0,00	0,00	0,00	98 000,00
67	Charges exceptionnelles	9 000,00	0,00	2 200,00	2 200,00	11 200,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles de fonctionnement	1 438 470,00	0,00	0,00	0,00	1 438 470,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	267 200,00		0,00	0,00	267 200,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	256 000,00		0,00	0,00	256 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses d'ordre de fonctionnement	523 200,00		0,00	0,00	523 200,00
	TOTAL	1 961 670,00	0,00	00,0	0,00	1 961 670,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 961 670,00

## **RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL
		I exercice (1)	(2)	nouvenes	Ш	IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	257 000,00	0,00	0,00	0,00	257 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	1 635 670,00	0,00	0,00	0,00	1 635 670,00
	Total des recettes de gestion courante	1 892 670,00	0,00	0,00	0,00	1 892 670,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Tota	I des recettes réelles de fonctionnement	1 892 670,00	0,00	0,00	0,00	1 892 670,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	69 000,00		0,00	0,00	69 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Tota	I des recettes d'ordre de fonctionnement	69 000,00		0,00	0,00	69 000,00
	TOTAL	1 961 670,00	0,00	0,00	0,00	1 961 670,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 961 670,00

## Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

<sup>(1)</sup> Cf. Modalités de vote I-B.
(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

GRAND ANNECY - BUDGET ANNEXE PEFFINIERES BENTREFRISES  $76m2202266793-20220324-DEL_2022_37_2-BF$  en date du 27/04/2022; reference acte : Del\_2022\_37\_2

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires. (5)DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043. (6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

### **DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

i		LINOLO D IINV				
Chap.	Libellé	Budget de	Restes à	Propositions	VOTE (3)	TOTAL
		l'exercice (1)	réaliser N-1	nouvelles		
		I	(2)		III	IV = I + II + III
			II			
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	332 500,00	0,00	0,00	0,00	332 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	805 000,00	0,00	0,00	0,00	805 000,00
	Total des opérations d'équipement	31 000,00	0,00	0,00	0,00	31 000,00
Total des dépenses d'équipement		1 188 500,00	0,00	0,00	0,00	1 188 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	425 200,00	0,00	0,00	0,00	425 200,00
18	Compte de liaison : affectat <sup>o</sup> (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	425 200,00	0,00	0,00	0,00	425 200,00
45	Total des opé. pour compte de tiers(8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es dépenses réelles d'investissement	1 613 700,00	0,00	0.00	0,00	1 613 700,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	69 000,00		0,00	0,00	69 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	5 000,00		0,00	0,00	5 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	74 000,00		0,00	0,00	74 000,00
	TOTAL	1 687 700,00	0,00	0,00	0,00	1 687 700,00

=	

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 1 687 700,00

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL
		l'exercice(1) I	(2)	nouvelles	Ш	IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	1 135 300,00	0,00	0,00	0,00	1 135 300,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 135 300,00	0,00	0,00	0,00	1 135 300,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	24 200,00	0,00	0,00	0,00	24 200,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	24 200,00	0,00	0,00	0,00	24 200,00
45	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total o	les recettes réelles d'investissement	1 159 500,00	0,00	0,00	0,00	1 159 500,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	267 200,00		0,00	0,00	267 200,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	256 000,00		0,00	0,00	256 000,00

## AR GRANDPANNECPE BUDGET ANNEXE PERINRERES COENTREPRISES 3 24M-D2022\_2022\_37\_2-BF

en date du 27/04/2022; REFERENCE ACTE : DEL\_2022\_37\_2

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL 
041	Opérations patrimoniales (4)	5 000,00		0,00	0,00	5 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		528 200,00		0,00	0,00	528 200,00
	TOTAL		0,00	0,00	0,00	1 687 700,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 687 700,00

#### Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

s		
r	AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
Э	DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE	454 200,00
s	FONCTIONNEMENT (10)	

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- $(4) \ DF \ 023 = RI \ 021 \ ; \ DI \ 040 = RF \ 042 \ ; \ RI \ 040 = DF \ 042 \ ; \ DI \ 041 = RI \ 041 \ ; \ DF \ 043 = RF \ 043.$
- (5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (10) Solde de l'opération *DF 023* + *DF 042 RF 042* ou solde de l'opération *RI 021* + *RI 040 DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	-2 200,00		-2 200,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66 67 68 71	Charges financières Charges exceptionnelles Dot. aux amortissements et provisions Production stockée (ou déstockage) (3)	0,00 2 200,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 2 200,00 0,00 0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		0,00	0,00	0,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
D	épenses d'investissement – Total	0,00	0,00	0,00

	<u> </u>	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE		0,00
	=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		0,00

### AR GRANDRANNE CPE BUDGET ATTNEXE PERINRERES TO ENTREPRISES 3 DM-DZOD2 2022 37 \_ 2-BF

en date du 27/04/2022 ; REFERENCE ACTE : DEL\_2022\_37\_2

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
F	Recettes de fonctionnement – Total	0,00	0,00	0,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	0,00
---	------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21 22	Immobilisations corporelles Immobilisations reçues en affectation	0,00 (7) 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
23	Immobilisations en cours	(7) 0,00 0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement – Total	0,00	0,00	0,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE		0,00
	+	
AFFECTATION AU COMPTE 1068		0,00
	=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		0,00

## GRAND ANNECY - BUDGET ANNEXE PEFINIERES BENTREFRISES 76m2202266793-20220324-DEL\_2022\_37\_2-BF en date du 27/04/2022 ; REFERENCE ACTE : DEL\_2022\_37\_2

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	915 450,00	-2 200,00	-2 200,00
60611	Eau et assainissement	10 000,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	107 000,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	20 500,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	23 500,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	3 000,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	25 000,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	36 100,00	0,00	0,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	51 000,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	2 600,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	116 500,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	4 000,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	5 000,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	1 000,00	0,00	0,00
6228 6236	Divers	67 000,00 4 000,00	-2 200,00 0,00	-2 200,00 0,00
6238	Catalogues et imprimés Divers	34 500,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	1 000,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	16 600,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	6 600,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	46 750,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	3 500,00	0,00	0,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	7 900,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	103 000,00	0,00	0,00
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	135 000,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	82 400,00	0,00	0,00
6358	Autres droits	2 000,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	416 000,00	0,00	0,00
6331	Versement mobilité	3 000,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	3 000,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	155 000,00	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	3 000,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	32 000,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	50 000,00	0,00	0,00
64138	Autres indemnités non tit.	20 000,00	0,00	0,00
64171	Apprentis - rémunérations	4 800,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	61 000,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	70 000,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	10 000,00	0,00	0,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	2 000,00	0,00	0,00
6471	Prestat° versées pour le compte du FNAL.	1 500,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	700,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	20,00	0,00	0,00
65888	Autres	20,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL =	= DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)	1 331 470,00	-2 200,00	-2 200,00
	= (011 + 012 + 014 + 65 + 656)			
66	Charges financières (b)	98 000,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	95 000,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	3 000,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	9 000,00	2 200,00	2 200,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	9 000,00	2 200,00	2 200,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
Т	OTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e	1 438 470,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	267 200,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	256 000,00	0,00	0,00
			0,00	
6811 TOTAL DE	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles  S PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION	256 000,00 <b>523 200,00</b>	0,00	0,00 <b>0,00</b>
	D'INVESTISSEMENT			
0.40				
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00 523 200,00	0,00	0,00

## AR GRANDRANNE CPE BUDGET ATTNEXE PERINRERES TO ENTREPRISES 3 24 DE 2022\_37\_2-BF

en date du 27/04/2022 ; REFERENCE ACTE : DEL\_2022\_37\_2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	ES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE otal des opérations réelles et d'ordre)	1 961 670,00	0,00	0,00

	т
RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	0,00

#### Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	41 000,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	-38 000,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	3 000,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

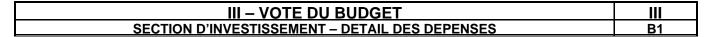
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	257 000,00	0,00	0,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	257 000,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	1 635 670,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	170 000,00	0,00	0,00
7552	Prise en charge déficit BA administratif	1 439 670,00	0,00	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	26 000,00	0,00	0,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013	1 892 670,00	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	1 892 670,00	0,00	0,00
	= a + b + c + d			
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	69 000,00	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	69 000,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	69 000,00	0,00	0,00
7	OTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	1 961 670,00	0,00	0,00

RESTES A REALISER N-1 (10)		0,00
	+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)		0,00
	=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		0,00

#### Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.



Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	20 000,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	20 000,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors operations)	332 500,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	13 500,00	0,00	0,00
2132	Immeubles de rapport	123 000,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	179 000,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	17 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	805 000,00	0,00	0,00
2313	Constructions	505 000,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	300 000,00	0,00	0,00
206	Opération d'équipement n° 206 (5)	31 000,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 188 500,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées		425 200,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	401 000,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	24 200,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	425 200,00	0,00	0,00
Tota	I des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	1 613 700,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	69 000,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	69 000,00	0,00	0,00
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	69 000,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	5 000,00	0,00	0,00
2313	Constructions	5 000,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	74 000,00	0,00	0,00
	S DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	1 687 700,00	0,00	0,00

	+	
RESTES A REALISER N-1 (11)		0,00
	+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)		0,00
	=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	_	0,00

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(2)</sup> Cf. Modalités de vote, I-B.

<sup>(3)</sup> Hors restes à réaliser.

<sup>(4)</sup> Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

<sup>(6)</sup> Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

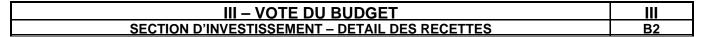
<sup>(7)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI~040 = RF~042.

<sup>(8)</sup> Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(9)</sup> Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

<sup>(10)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

<sup>(11)</sup> Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 135 300,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 135 300,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 135 300,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	24 200,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	24 200,00	0,00	0,00
Tota	al des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	1 159 500,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	267 200,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	256 000,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	256 000,00	0,00	0,00
TOTAL D	ES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	523 200,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	5 000,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	5 000,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	528 200,00	0,00	0,00
TOTAL DE	S RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	1 687 700,00	0,00	0,00

	'	
RESTES A REALISER N-1 (10)		0,00
	+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)		0,00
	=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		0,00

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(2)</sup> Cf. Modalités de vote, I-B.

<sup>(3)</sup> Hors restes à réaliser.

<sup>(4)</sup> Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

<sup>(6)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

<sup>(7)</sup> Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

<sup>(8)</sup> Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(9)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

<sup>(10)</sup> Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## AR GRANDFANNECPE BUBGET ANNEXE PERINERES COENTREPRISES 2011-12022\_2022\_37\_2-BF en date du 27/04/2022 ; REFERENCE ACTE : DEL\_2022\_37\_2

III – VOTE DU BUDGET	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 206 (1) LIBELLE: Mat. informatiques & logiciels** 

#### Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	50 918,98	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	12 329,51	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	12 329,51	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	38 589,47	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	38 589,47	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

AR CONTROLE DE LEGALITE : 074-200066793-20220324-DEL\_2022\_37\_2-BF en date du 27/04/2022 ; REFERENCE ACTE : DEL\_2022\_37\_2

#### GRAND ANNECY - BUDGET ANNEXE PEPINIERES D'ENTREPRISES - DM - 2022

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 95 Nombre de membres présents : 92 Nombre de suffrages exprimés : 92

VOTES:

Pour: 92 Contre: 0 Abstentions: 0

Date de convocation : 18/03/2022

Présenté par la présidente (1),

A Annecy, le 24/03/2022

la présidente,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A Annecy, le 24/03/2022

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par la présidente (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A, le

<sup>(1)</sup> Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

<sup>(2)</sup> L'assemblée délibérante étant : l'assemblée.

	IV ANNE				IV
	ARRETE ET SI	GNATURES			D2
ALBRAN Jean-Pascal	e P	26. ← 6. 0.		July	1
ANDREYS Etienne	å.	1 = 1; (v) x = 2	100		7
ANSELME Christian	. 9	, e			
ARCHINARD Jacques	ge v	,9 			M/
ARDIN Gilles /	, , , , ,			19	
ASTORG François	£1.	8 2 E	<	Selly	
BANGUÉ Frédérique	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	. !	40		12
BARRY Olivier	==="===================================	= = ' \ \	)	the	
BASTID Isabelle		* * * * * * * * * * * * * * * * * * *			
BEAL Michel		= 2	11		^
BEAUJARD Alexandra				Book	बैडळि
BERTRAND Marie	ı	X			1
BLOC Nicole				Moute	2
BOGEY Franck					
BOLY Cécile					× ·
BOSSON Patrick	, oc				
BOUCHETIBAT Bilel	·	* 4		A B	3.
BOUCLIER Stéphane	d			#	
BOULAND Corinne	- ·		Ų.	Six	•
BOUVIER Catherine	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	* "		dest	-
BOVIER Christian					-
BRUNO Vanessa			,	# 1.	
BRUYERE Pierre /	2	3		LA	

BUI-XUAN PICCHEDDA Karine	Ant
CASSET Christel	
CECCHINEL Lola	
CERIATI-MAURIS Odile	Clari
CHAUMONTET Henri	Con Record
COUTAZ Martine /	Monte
DALL'AGLIO Sandrine	Salas
DAVIET Roland /	The state of the s
DELORME Noëlle	· Cf1
DERIPPE-PERRADIN Joëlle /	In
DIJEAU Isabelle /	Dian
DIXNEUF Samuel /	and
DUBOSSON David	
DULIEGE Fabienne	
DUPERTHUY Denis	
EMONET Elisabeth	
FARMER Chantale	Colonia
FRANCOIS Gilles	
GEAY Pierre	
GERY Fabien	
GIMBERT Jean-François	
GRANGER Anthony	
GREBERT Fabienne	9
GUEDRON Aurélie	1 January

	<u> </u>	
GUICHARD Ségolène		guillates
JULIEN Charlotte		
KHAMMAR Frédérique		
LAFARIE Marion		
LARDET Frédérique		T.
LASSALLE Elisabeth	no	te
LAVIGNE-DELVILLE François	1	Co Ja
LAYDEVANT Christiane		
LECONTE Patrick	· ic.	$\mathcal{H}$
LEPAN Claire	*	REGEN
LYONNAZ Bruno		
MARIAS Benjamin /	1	
MARLE Viviane		GARDE
MARTIN Jean-Claude	í	The state of the s
MARTINOD Christian		Oliver
MASSEIN Pierre-Louis		11.
de MENTHON Antoine	9 7 10	D
MERCIER-GUYON Catherine		HA
MERMOZ Patricia		Japan
MESZAROS Thomas		4-
MODURIER Aurélien	* * * * * * * * * * * * * * * * * * *	
MONMONT Philippe	9	
MORIN Philippe		Mam
MUGNIER Magali	a	Disk -
	-	

MUGNIER-POLLET Michel	
MULATIER-GACHET Alexandre	
ODORICO Laure	
OSTERNAUD Xavier	
PASTOR Gérard /	A
PELLICIER Raymond	
PERDRIX Marie-Luce	Milin
PESSEY Tony	7-11
PETIT Christian /	
PEUGNIEZ Eric /	5/3
PIMONOW Monique	Hum
PONCET Christophe	
PRIEUR-DREVON Agnès	AL.
RIGAUT Jean-Luc	
ROLLIN Marc	
ROPHILLE Christian	
SARDA Didier	
SAUTY Yannis	
SEGAUD-LABIDI Nora	111
SERRATE Bénédicte	Po Ay
TATU Guillaume /	56
TOÉ Jean-Louis	
TRIMBUR Olivier	Jun Trulis
VIVIANT Gilles	23